



Syndicat National des Personnels  
de l'Éducation Surveillée  
Protection Judiciaire de la Jeunesse



Région Sud Est  
Région PACAC

## **Comité Technique Paritaire Inter Régional du 20/10/09**

### ***Ou comment le dialogue social de sourds continue...***

Lors de la première convocation pour le CTPIR nous avons décidé de ne pas siéger afin d'exprimer notre opposition à la réforme de la PJJ qui priorise le tout pénal et répressif et réorganise ses territoires par une mutualisation des postes et une baisse des moyens ayant pour conséquence des fermetures de structures et de postes. Ce boycott en première convocation auquel les autres organisations syndicales représentatives de la région se sont ralliés dénonçait une fois de plus une dégradation des conditions de travail des agents sans précédent, à laquelle se rajoute le stress face aux fermetures et donc aux risques de redéploiements.

**Mais aussi pour dénoncer la mise au pas des personnels par l'instauration d'une formation obligatoire relative aux missions prioritaires déclinées du PSN, qui n'est que l'illustration du mépris de notre administration à l'égard de ses agents.**

Alors que la casse de la PJJ se met en place en reniant son Histoire, ses acquis et son éthique, la majorité des agents ne s'y retrouve que peu ou plus du tout dans les nouvelles orientations qui ne sont que le reflet de la politique sécuritaire actuelle !!

L'administration renie et refuse d'entendre parler de cette violence faite quotidiennement aux agents de l'inter région. Pour elle, cela relève du fantasme des organisations syndicales. Cela viendrait des organisations qui véhiculeraient un sentiment d'angoisse et de peur !!!

Nous avons mis l'administration face à ses contradictions et incohérences : projets qui changent, annonces hâtives, précipitations dans l'exécution des directives, structures inaugurées et fermées dans la même année (UEMO La Garde dans le var) sans prendre en considération tout le travail de terrain.

Nous nous sommes donc présentés à cette deuxième convocation pour dénoncer le BOP de la région PACAC et exiger des réponses face à toutes les incertitudes.

Nous avons affirmé que tous les projets départementaux devaient faire l'objet d'un CTPD et que nous refusions d'être des chambres d'enregistrement. Nous avons réaffirmé encore notre désaccord quant à la mise en place des inter départementalités ainsi qu'à la mutualisation des moyens. Ce projet de BOP se décline de fait, entre autres, pour fermer la DD 04/05, dans le droit fil des réductions drastiques, sans considération des Personnels, directeur compris.

Pour le 06, c'est la fermeture du FAE d'Antibes ou les agents bénéficient « d'arrêté BIDON » dicit le DIR !!!!, la fermeture de l'UEAJ de Nice. C'est la mise en péril de L'UEHD (perte encore de poste au dernière CAP....) .C'est la future mutualisation encore une fois des moyens avec la prochaine disparition de l'UEMO de Cannes (Pourtant le quota de 6 éducateurs pour une unité y est, mais cela serait un problème de locaux !!!! Fadaise le prix du m2 est rentable dans le 06 !!!).Où sont les créations de poste, aucune !!!!

Pour le 83, c'est l'annonce de la prochaine fermeture de l'UEMO la Garde, du CAE de Brignoles et la fermeture du CAEI de Toulon. C'est aussi la transformations du FAE « la Roseraie » en UEHDR avec un cahiers des charges dont seule l'AC connaît les principes, mais non communiqué ni conceté pour l'instant avec les représentants des personnels. Toujours au nom de la réduction drastique des moyens !!!! N'oublions pas qu'un fonctionnaire sur deux ne sera pas remplacé !!

Pour le 13, après la fermeture du foyer Amaryllis, c'est la fermeture du CAEI de Marseille qui est annoncé(e) !!! Pourquoi ? A cette question le DIR nous a parlé des du maintien du poste de directeur de service !!! Fadaise, c'est aussi la mort à petit feu de l'UEHD de Marseille avec un ETPT d'éducateur qui subsiste après la fermeture de l'autre poste d'éducateur !!!! Le projet du DIR est le rattachement d'une UEHD aux foyers Rattaché à un UEHC !!! 15 ETPT d'éducateur (s) pour 12 jeunes en collectif et 6 en hébergement diversifié !!! C'est aussi l'UEAJ d'Aix rattaché à l'UEHC d'Aix, c'est la fermetures de l'UEAT d'Aix et c'est la « naissance » du STEMOM Aix, Salon, Martigues et Arles ( ?)

Pour le 84, c'est la fermeture de l'UEMO d'Orange et la transformation du FAE Montfavet en CEF!!! Alors que le 19 décembre 09, le DIR, au cours d'une audience en présence des personnels grévistes avait parlé préparé de la future transformation du FAE de Montfavet en CEF !!! Nous avons réaffirmé le(s) droits aux des personnels de muter sans qu'aucun commentaire de la DIR pour les « bloquer ». C'est aussi la fin de la DD 04/05 qui a été annoncé et bien entendu, pour la Corse, aucune création de poste !!!!D'ailleurs pour une région à elle seule la pérennisation d'un poste d'attaché n'est pas à l'ordre du jour !!

En ce qui concerne les administratifs de l'inter région nous avons interrogé le DIR sur cette question, il nous a dit ne pas être en mesure de fournir un tableau ( que nous demandons depuis plus de six mois !!)sur les conséquences de la mise en place des plateformes !!

Nous avons quand même, laborieusement, appris que la plateforme régionale se situera pour la rentrée 2010 dans les locaux de la DD des Bouches du Rhône. La politique aléatoire qui semble guider l'administration sur ce dossier démontre une fois de plus le mépris avec lequel cette administration traite les agents administratifs. Aucune information claire, aucune certitude.

**La délégation SNPES a réaffirmé au cours de ce CTPIR son attachement au travail pluridisciplinaire, à notre opposition à la fermeture d'unité et/ou service !! Et une moratoire sur toute fermeture et sur tout redéploiement.**

**Nous refusons de laisser l'administration mettre à mal les professionnels de terrain tous corps confondus !!! Nous refusons de laisser l'administration ne pas prendre en considération le territoire de l'inter région PACAC, nous refusons de devenir des commerciaux du social en étant cantonnés dans des véhicules de service lorsque nous en trouverons un !!!**

**Nous exigeons le droit de travailler dans des conditions décente (s), nous demandons et exigeons le respect de notre éthique professionnelle tout autant que notre savoir faire !!! Nous avons des droits et le ferons savoir !!**

